

Modalités annexes au règlement 2020 Dog Dancing

Organisation d'un concours

1. Organisation d'un concours

Demander l'inscription au calendrier de la Territoriale.

Pour les engagements il faut utiliser la procédure "engagement en ligne" via le portail sur le calendrier de la CNEAC.

1.1 Choix du Jury

Choisir un juge de Dog Dancing de la S.C.C. formateur, qualifié ou stagiaire et lui proposer par écrit ou par e-mail de juger le concours. Il conviendra de joindre à la demande écrite une enveloppe timbrée pour la réponse. Le nombre de jugements effectués lors d'un concours ne doit pas dépasser 80 passages si un seul juge officie. Si 2 juges officient sur le même concours, le nombre de passages est limité à 120 sur la journée.

Lors d'un concours en double c'est un seul et même juge qui jugera une classe dans sa totalité. Les pauses à l'intérieur d'une même classe sont à proscrire dans la mesure du possible.

Le juge veillera à envoyer son rapport de jugement avec le chèque du montant de la redevance au secrétaire de la CNEAC avec copie mail au responsable du GT.

Juge Etranger

L'intervention d'un juge étranger en France doit faire l'objet, de la part du club organisateur du concours, d'une demande auprès de la Société Canine Territoriale dont il dépend. Celle-ci fait la démarche auprès de la Centrale Canine qui demande au pays d'origine du juge pressenti si ce dernier est habilité à juger à l'étranger. Après la réponse du pays, la SCC informe, votre Territoriale de la recevabilité. **Cette procédure est obligatoire.**

Il est impératif que l'organisateur informe le juge qu'il doit juger uniquement d'après le règlement français en vigueur. Le compte rendu du concours et le chèque du montant de la redevance seront envoyés par l'organisateur au secrétaire de la CNEAC avec copie du compte rendu par mail au GT dog dancing.

<http://activites-canines.com/?ufaq=comment-faut-il-faire-pour-inviter-un-juge-etrange>

1.2 La piste

- Prévoir un terrain délimité, plat, gazonné fraîchement taillé, moqueté ou toute autre surface plane et ne présentant pas de danger. La nature du sol ne devant présenter aucun danger pour le chien et le conducteur.
- Les dimensions idéales préconisées seront de 10 mètres minimum à 25 mètres de côté maximum et seront laissées à l'appréciation du juge et des organisateurs. On considère que la surface minimum pour concourir ne peut être inférieure à 100 m² (raisonnablement répartis).
- Il faudra signaler sur l'invitation les dimensions et la nature de la piste.
- Idéalement l'entrée et la sortie de piste seront visibles par le juge.
- Si possible, il est fortement conseillé de prévoir autour de la piste d'évolution une zone libre de 2 mètres.
- Autour de la piste, les chiens et les téléphones portables sont interdits, pour ne pas troubler les évolutions du participant. Il sera également demandé de ne pas manger aux abords de la piste. Le commissaire veillera à ce que les chiens qui dérangent/perturbent sortent de la salle.
- Prévoir une piste d'échauffement sécurisée à proximité de la piste d'évolution ainsi qu'un emplacement d'attente pour les conducteurs avec accès sur la piste. Vérifier qu'un licencié Handi puisse avoir accès à la piste.
- Prévoir des paravents ou un local permettant aux participants de s'habiller.

1.3 Documents et matériels à prévoir pour le secrétariat

- Informatisation du concours : en téléchargement sur le site CNEAC (LOGICIEL PROGESCO)
- *A la fin des épreuves et au plus tard en fin de journée l'organisateur affichera les résultats.* Si 2 passages c'est la meilleure des notes qui servira pour le classement.
- En fonction de la demande du ou des juges éditer les feuilles de piste vierges pour chaque concurrent et chaque passage avec l'en-tête renseignées à partir de la feuille d'engagement.
- Le programme de la journée sera établi en concertation avec le juge officiant et affiché à l'attention des concurrents.
- Impression des feuilles de résultats à la discrétion de l'organisateur.

- A la fin du concours, sauvegarder le concours et se connecter au calendrier CNEAC pour validation et mise en ligne des résultats.

1.4 Prévoir les personnes nécessaires au bon déroulement du concours à savoir

- Un responsable de concours chargé de l'organisation générale et du respect du cahier des charges.
- Un secrétaire de juge (il est préférable de garder la même personne toute la journée),
- Un commissaire aux concurrents pour éviter les attentes et les pertes de temps, Le commissaire doit veiller à ce que les chiens présents dans la salle ou à proximité de la piste n'aboient pas et ne dérangent en aucune manière le compétiteur durant son évolution, au besoin il pourra demander l'évacuation de l'élément perturbateur
- Un responsable de la sonorisation DJ (à plein temps). Cette personne détient l'ordre de passage, elle prépare les C.D. ou clés USB remis le matin par les participants, qui auront pris la précaution de noter sur la pochette leur nom, prénom et numéro de piste (une seule clé ou un seul CD par chorégraphie). (Prévoir des post-it et range CD en fonction du nombre de participants). Le contrôle de la durée de mise en place des accessoires devra être fait par le responsable sonorisation DJ ou une autre personne désignée. Le responsable de la sonorisation DJ prendra la précaution de démarrer la musique uniquement au signal du juge.
- Si l'organisateur décide d'enregistrer les musiques sur ordinateur, il sera demandé aux participants de les envoyer au format .mp3 via e-mail correctement identifiées.
- Un responsable de piste afin d'aider les concurrents à mettre en place leurs accessoires. Il affichera la feuille récapitulative à la fin de tous les premiers passages, tous les deuxièmes passages ainsi que la feuille finale de résultats du concours.
- La secrétaire de juge renseigne les feuilles de piste avec les indications données par le juge. La feuille de piste aide le juge à compléter la feuille de notation à la fin de la présentation.
- Aucune modification ne peut être amenée sur la feuille de notation et sur la feuille de résultat.

Pour information :

Les feuilles de piste resteront la propriété du juge.

Le Juge enverra son rapport de Jugement pré rempli par le logiciel, avec le chèque du montant de la redevance par voie postale, sous 8 jours au Secrétaire de la CNEAC.

Pour l'envoi au Responsable National de la Discipline, l'envoi du rapport de jugement se fera par mail.

dogdancing-gt@sportscanins.fr

CONDITIONS GENERALES POUR CONCOURIR ET INSCRIPTION A UN CONCOURS

1. Conditions générales pour concourir

- Avoir une licence de la S.C.C./CNEAC valide de l'année en cours et être membre d'un club affilié
- Avoir obtenu le pass dog dancing (pour les chiens qui commencent les concours après le 1^{er} juillet 2020)
- Un mineur (concurrent âgé de moins de 18 ans) ne peut pas conduire un chien de 2^{ème} catégorie (respect de la loi de 1999). Les chiens de 1^{ère} catégorie sont interdits de concours en France.
- Le chien doit être identifié (les chiens de 2^{ème} catégorie doivent être vaccinés contre la rage).
- Il est souhaitable pour des raisons évidentes d'organisation que les concurrents soient présents dès le début du concours. Si pour des raisons personnelles ou professionnelles exceptionnelles le concurrent ne peut pas être présent toute la journée il est impératif d'en aviser l'organisateur et le juge.
- Le résultat sera attribué au chien.
- Les jeunes conducteurs resteront en classe junior jusqu'à la fin de l'année de leur 14^{ème} anniversaire.
- Il ne sera pas possible de redescendre de niveau

2. Inscription à un concours

- Le possesseur de la licence propriétaire et le possesseur de la licence conducteur pourront concourir sur un même concours à condition de respecter le nombre de passages maximum et de concourir au même niveau. Un seul résultat sera retenu.
- Les jeunes conducteurs peuvent concourir sur le même concours et avec le même chien qu'un concurrent sénior, dans la limite des 4 chorégraphies sur un même concours.
- S'inscrire au concours via l'espace personnel sur le site de la CNEAC
- Si le concurrent désire présenter lors d'un même concours une chorée Solo en Free et une en HTM, il remplit 2 feuilles d'inscription distinctes et paie 2 engagements, il aura 2 numéros de dossards.

- Sur la feuille d'engagement, la routine supplémentaire (qui peut être de 5 euros par exemple) concerne le duo ou équipe.
- Fournir à l'organisation un C.D. ou une clé USB par chorégraphie présentée et par chien. Prévoir le C.D. original au cas où il y aurait un problème de lecture. Noter votre nom, le titre de la musique, la durée de l'enregistrement correspondant à votre chorégraphie. Tous les niveaux de compétition évolueront en musique. En cas d'envoi des musiques par mail sous forme de fichier clairement identifié il est demandé aux concurrents de pouvoir fournir une clé USB en cas de problème.
- Les organisateurs sont libres d'accepter ou de refuser un engagement
- Les concurrents étrangers faisant partie d'un organisme affilié ou reconnu par la FCI s'inscriront dans leur niveau d'évolution habituel sur présentation d'un justificatif à l'organisateur (résultat ou carnet de travail).

NB: le **nombre effectif de passages est limité à 4 dans la journée** et nous demandons aux juges d'être vigilants à ce sujet. Le contrôle du nombre réel de passages se fera également à la réception des résultats du concours. A ce moment, si le nombre de 4 passages n'est pas respecté, la totalité des résultats du chien à ce concours sera invalidée. Si sur un concours le concurrent ne fait qu'un seul passage, la note acquise sur ce passage servira pour établir le classement. Si le concurrent fait 2 passages c'est la meilleure des deux notes qui servira pour le classement.

3. Précision « jeunes conducteurs »

- Lors d'un concours de Dog Dancing, un jeune conducteur peut engager un seul chien.
- L'engagement est gratuit jusqu'à 14 ans (année civile des 14 ans dans sa totalité).
- Le niveau d'évolution est fonction des résultats de l'équipe.

4. Femelles en chaleur

- Les concurrents concernés doivent se signaler au plus tard avant le briefing du matin afin de faciliter l'organisation du concours.
- Dans les concours et au GPF, les femelles en chaleur pourront participer à toutes les épreuves. Elles ne sont pas autorisées à accéder à la salle avant leur prestation. Elles doivent être tenues à l'écart des autres chiens durant toute la compétition. Elles passeront en fin de journée et seront autorisées à faire une reconnaissance de la piste avant leur passage.

5. Ne pourront pas prendre part aux épreuves

- Les chiennes en période de gestation.
- Les chiens atteints de maladies apparentes ou blessés.

REGLES DE COMPETITION

1. Généralités

- Reconnaissance de la piste pour les concurrents : les concurrents peuvent, avant le début du concours, et/ou avant chaque changement de niveau ou de division, reconnaître la piste afin de préparer leurs placements et déplacements. *Les chiens seront autorisés tenus en laisse sous la surveillance du commissaire et de leur maître. La récompense n'est pas autorisée, seul un jouet pourra être utilisé à condition de ne pas être lancé au milieu des autres chiens.* L'organisation des reconnaissances se fait selon le timing et le nombre de concurrents, de manière équitable pour tous et sous la surveillance d'une personne désignée par l'organisation. *Les concurrents qui ne respectent pas ces consignes seront priés de quitter la piste immédiatement.*
- Pendant que le juge termine la notation du concurrent précédent, le concurrent suivant peut installer ses accessoires ; le chien peut accompagner son maître pendant qu'il installe les accessoires ; le conducteur peut se faire aider par un tiers. *Le chien peut accompagner le conducteur, avec ou sans laisse, mais toujours rester sous son contrôle.*
- *La durée maximale d'installation des accessoires est de 90 secondes.* Le temps de mise en place est chronométré par la personne en charge de la sonorisation DJ ou toute autre personne désignée qui informe le juge avant le début de la prestation du concurrent. Si le temps excède 90 secondes, le concurrent est éliminé avant d'avoir présenté sa chorégraphie.
- L'entrée en piste se fera sur ordre du juge et l'équipe est sous son contrôle de l'entrée à la sortie. Idéalement l'entrée et la sortie sont visibles du juge
- Avant de commencer sa chorégraphie, le compétiteur doit saluer le juge.

- Le chien n'est pas autorisé à porter un costume. Un collier décoratif est autorisé.
- Le chien doit être sans laisse dans tous les niveaux (exception : la classe FUN ou récréative).
- Aucune nourriture et/ou jouet ne seront autorisés sur la piste, ceux-ci devront être donnés en dehors de la piste (exception : la classe FUN ou récréative). *Les pochettes à friandises ne sont pas autorisées pour la mise en place des accessoires ni pour la reconnaissance de la piste.*
- Les échauffements sur la piste ne sont pas autorisés.
- Les décisions du juge sont sans appel.
- Le chien peut porter un collier mais rien qui n'entrave les mouvements de l'épaule
- Le port d'élastiques sur la tête ou aux oreilles permettant au chien de mieux voir est autorisé.

2. La Musique

Pour éviter les erreurs et les malentendus concernant la musique, les règles suivantes sont impératives :

- Les C.D. et clés USB sont à remettre aux organisateurs dès votre arrivée (en plus de l'envoi par internet au format .mp3).
- Si l'organisateur demande les musiques par mail il faut identifier clairement le fichier avec votre numéro de dossier attribué à l'inscription ou à défaut votre nom, le nom du chien et le titre de la chanson.
- Si la musique se coupe durant la routine, pour des raisons de défaillance du C.D. ou du matériel, le concurrent avec accord du juge repassera ultérieurement.
- Si la musique est plus longue que la routine, la musique sera arrêtée si le compétiteur signale CLAIEMENT la fin de sa routine.
- *Le contrôle de la durée des musiques sera fait à l'inscription par l'organisateur qui doit aviser le concurrent si elle n'est pas conforme au règlement.*

NOTE : Respect de la durée de la musique selon chaque niveau :

- 1) la durée de la musique respecte la durée réglementaire et s'arrête dans le temps imparti mais le concurrent est autorisé à continuer un peu pour faire son final (il est un peu en retard et veut finir proprement), le juge arrête de juger à l'arrêt de la musique, mais le concurrent n'est pas disqualifié.
- 2) le concurrent n'a pas coupé sa musique au temps réglementaire et n'a pas fait signe explicitement au DJ pour stopper la musique et continue au-delà du temps imparti : élimination.

3. Disqualification

- Le chien porte un collier à pointes, à pics ou étrangleur dans l'enceinte du concours.
- Le chien est tenu en laisse sur la piste (exception : classe FUN).
- Le conducteur amène de la nourriture ou un jouet sur la piste (exception : classe FUN).
- Brutalité du conducteur envers son chien sur la piste ou en-dehors.
- Le chien s'oublie sur la piste.
- En catégorie HTM, le chien s'éloigne de plus de deux mètres du conducteur.
- *Le chien est hors de contrôle sur la piste (tous niveaux et divisions confondus). Un chien hors de contrôle est un chien qui divague en piste et qui n'est plus à l'écoute de son maître. Le chien doit être sous contrôle de l'entrée à la sortie de piste.*
- Le chien ou le conducteur quittent la piste avant le début ou la fin de la routine.
- Le conducteur et le chien n'entrent pas ensemble en piste.
- Incorrection envers le juge. Mauvais comportement envers un autre concurrent ou les organisateurs.
- Le chien agressif.
- Si le règlement n'est pas respecté.
- Mise en place des accessoires excédant 90 secondes
- *Lors de la reconnaissance ou de la mise en place des accessoires le conducteur entre en piste avec sa pochette à récompenses*
- *Ni le chien, ni le conducteur ne sont autorisés à quitter la piste après avoir été invités à y entrer. Par exemple si oublie d'un accessoire le conducteur ne doit pas sortir pour le chercher. De même qu'une personne de l'extérieur n'est pas autorisée à faire passer en piste l'accessoire oublié.*
- *Le double coaching est interdit. Aucune aide de l'extérieur ne sera autorisée.*
- *Le conducteur exerce une pression ou une menace sur le chien pour l'amener à performer*

- L'accessoire ne doit pas être utilisé par le chien (ou le conducteur) comme une source de motivation ou de récompense identifiable. Ce type de comportement entraînera une perte de points substantielles **jusqu'à une élimination** si ce comportement est trop marqué et/ou répétitif. Tout objet apporté dans le ring par le conducteur sera considéré comme un accessoire.

4. Actions entraînant une perte de points

- Aboiement
- Non-respect de la règle des 25/75% HTM/FS
- Mauvaise ou non utilisation des accessoires
- Accessoires pas en accord avec le thème
- *Les accessoires sont dangereux pour le chien*
- La chorégraphie n'est pas adaptée à un public familial
- Comportement inapproprié du conducteur, gestuel ou verbal
- *Mise en danger du chien*
- *Chien stressé ou montrant beaucoup de signaux d'apaisement*
- Manipulation du chien afin d'aider à exécuter un mouvement ou le maintenir dans une position
- Le chien qui pince son conducteur (mordille, attrape les vêtements ou les mains...).
- Le concurrent qui ne salue pas le juge.
- L'accessoire ne doit pas être utilisé par le chien (ou le conducteur) comme une source de motivation ou de récompense identifiable. Ce type de comportement entraînera **une perte de points substantielles** jusqu'à une élimination si ce comportement est trop marqué et/ou répétitif. Tout objet apporté dans le ring par le conducteur sera considéré comme un accessoire

Que doit-on comprendre par « manipulation du chien lors d'une chorégraphie » ?

la notion de contrainte est fondamentale pour la compréhension : saisir, agripper les pattes de son chien et les maintenir de force pour le faire se lever, ou tenir une position ou pousser ostensiblement le chien pour qu'il passe entre les jambes, par exemple...

==> le chien ne peut pas faire autrement que faire le mouvement car il y est contraint.

==> Le chien est dans ce cas manipulé.

Mais empêcher que le chien ne tombe ou ne se blesse ne veut pas dire contraindre le chien. Offrir au chien débutant ou au chien de grand gabarit un appui sur le bras ou la main, ou la jambe, pour que le chien puisse y poser ses pattes avant ou arrière c'est éviter de le mettre en danger sans le contraindre : le chien peut redescendre à terre en enlevant ses pattes du bras ou de la main, par exemple. Le corps du conducteur est dans ces cas un support, comme le serait un accessoire sur lequel le chien peut s'appuyer, ou grimper etc...

Le fait de prendre le chien dans ses bras n'est pas une manipulation, puisque le chien, la plupart du temps, ne fait rien et dans ce cas, le mouvement ne sera pas noté techniquement. Il sera éventuellement pris en compte en Interprétation Musicale si c'est en rapport avec le thème de la chorégraphie.

Exception : Un chien qui, dans les bras de son conducteur, mimerait le sommeil ou un état d'inconscience, en faisant de façon bien visible «comme s'il perdait connaissance» ou «comme s'il dormait» serait par contre noté également en « contenu » puisque le mouvement aurait été travaillé exprès.

A noter : ces pénalités peuvent se cumuler.

Les manipulations sont considérées comme plus « graves » que les aboiements et pincements.

PRECONISATIONS ROUTINES

HTM

Sachant que le « contenu » représente 9 points il est attendu d'une chorégraphie de HTM :

- 4 positions minimum dans le niveau débutant
- 6 positions minimum dans le niveau novice
- 8 positions minimum dans le niveau intermédiaire
- De 8 à 10 positions dans le niveau avancé

DEBUTANT :

Vous pourrez passer au niveau supérieur de la catégorie d'évolution si vous avez obtenu **21 points avec au minimum 6.3 dans chaque rubrique et 2.1 pour la partie bien-être animal lors de 3 concours homologués dont au moins 2 avec un juge français.**

Préconisations pour le niveau « débutant »

La difficulté moyenne est peu élevée et les exercices présentés peuvent être simples mais doivent être propres et bien exécutés. En HTM le chien doit montrer au moins 4 positions différentes. L'aide gestuelle du conducteur est autorisée. Aucun changement de rythme n'est nécessaire.

NOVICE :

Vous pourrez passer au niveau supérieur de la catégorie d'évolution si vous avez obtenu **22.5 points avec au minimum 6.75 dans chaque rubrique et 2.25 pour la partie bien-être animal lors de 3 concours homologués dont au moins 2 avec un juge français. Vous pourrez vous inscrire au GPF selon la même règle.**

Préconisations pour le niveau « novice »

La difficulté moyenne est peu élevée, mais il devrait y avoir des mouvements plus difficiles. En HTM le chien doit montrer au moins 6 positions différentes et évoluer si possible dans 2 directions différentes. Une aide gestuelle occasionnelle du conducteur est autorisée. Au moins un changement de rythme est nécessaire.

INTERMEDIAIRE :

Vous pourrez passer au niveau supérieur de la catégorie d'évolution si vous avez obtenu **23.1 points avec au minimum 6.9 dans chaque rubrique et 2.4 pour la partie bien-être animal lors de 3 concours homologués dont au moins 2 avec un juge français. Vous pourrez vous inscrire au GPF selon la même règle.**

Préconisations pour le niveau « intermédiaire »

La difficulté moyenne est élevée, avec des combinaisons de mouvements et plus de difficultés techniques. Le maître doit évoluer en harmonie avec la musique. En HTM le chien doit montrer 8 positions différentes et se déplacer dans 2 à 3 directions différentes. Au minimum 2 changements de rythme sont attendus.

AVANCE :

Durée : 2 minutes 30 à 4 minutes

Vous pourrez vous inscrire au GPF en obtenant 24 points avec au minimum 7.2 dans chaque rubrique et 2.4 pour la partie bien-être animal lors de 3 concours homologués dont au moins 2 avec un juge français.

Préconisations pour le niveau « avancé »

La difficulté moyenne est très élevée, avec beaucoup de mouvements et des combinaisons présentant des difficultés techniques. Le chien doit travailler en autonomie, à distance et/ou dans le dos du conducteur. Artistiquement les pas de danse sont en harmonie avec la musique et l'interprétation doit coller au thème de la routine.

En HTM le chien doit montrer entre 8 et 10 positions différentes avec au minimum 3 changements de direction. Il doit travailler de chaque côté du conducteur. Les liens/transitions servent à passer d'une position à une autre, le chien montre qu'il connaît parfaitement les positions demandées. Plusieurs changements de rythme sont nécessaires.

Nota : Les niveaux novices, intermédiaires et avancés auront accès au Grand Prix de France de Dog Dancing de la Société Centrale Canine.

CRITERES D'ACCESSION AU NIVEAU SUPERIEUR AINSI QU'AU GPF (novice – intermédiaire – avancé)

3 pointages en adéquation avec le niveau d'évolution dont au moins 2 avec un juge français selon le barème ci-dessous.

Débutants : obtenir **21 pts** (minimum 6.3 points dans les rubriques présentation / contenu / interprétation et 2.1 points en bien-être animal) sur 3 concours avec 2 juges différents dont 2 français

Novice : obtenir **22.5 pts** (minimum 6.75 points dans les rubriques présentation / contenu / interprétation et 2.25 points en bien-être animal) sur 3 concours avec 2 juges différents dont 2 français

Intermédiaire : **23.1 pts** (minimum 6.9 points dans les rubriques présentation / contenu / interprétation et 2.4 points en bien-être animal) sur 3 concours avec 2 juges différents dont 2 français.

Avancé : **24 pts** (minimum 7.2 points dans les rubriques présentation / contenu / interprétation et 2.4 points en bien-être animal) sur 3 concours avec 2 juges différents dont 2 français.

Sur les concours un seul pointage donnant accès au niveau supérieur ou servant à l'inscription au GPF sera retenu par équipe. 2 passages ne seront possibles que si le nombre de concurrents le permet. Pour les concours à 2 passages c'est la meilleure des deux notes qui servira pour établir le classement.

A noter : les pénalités peuvent se cumuler.

Les manipulations sont considérées comme plus « graves » que les aboiements et pincements, surtout en Intermédiaire et Avancé.

Test de compétence - Pass dog dancing – Annexe 4

Il s'agit d'un test de compétence comprenant des exercices de base et des questions portant sur le règlement en vigueur. Un exercice au choix devra être ajouté et clairement indiqué avant l'épreuve sur la feuille du test/pass. Au choix du conducteur un des exercices imposés pourra être supprimé. L'ordre de présentation des exercices est laissé à l'appréciation des concurrents mais devra être indiqué sur la feuille du test/pass. Les points obtenus seront additionnés (seules 10 notes seront prises en compte pour ceux qui présentent 11 exercices). Pour être reçu au test l'équipe doit obtenir au minimum 30 pts à la pratique et au minimum 25 pts à la théorie - à partir de 55 pts le test sera validé si le minimum requis est obtenu en théorie et en pratique. Le moniteur ou le juge ayant fait passer le test devra envoyer le résultat au GT dogdancing qui fera valider le résultat par l'informatique.

Conditions d'accès au pass

- Le chien doit être âgé de 8 mois révolus à la date du pass
- Etre en possession d'une licence pour l'année en cours

En cas d'ajournement à un pass il n'y a pas de délai d'attente avant de pouvoir se représenter.

Le rapport du pass Dog Dancing doit être transmis dans les 48 heures au GT DD dogdancing-gt@sportscanins.fr

Pour rappel : pour pouvoir s'inscrire à un concours il faut avoir obtenu le CAESC et le pass Dog Dancing, peu importe dans quel ordre. Il est possible de valider l'un indépendamment de l'autre mais les deux sont indissociables pour accéder aux concours.

Attention si vous avez passé un CSAU à la place du CAESC vous devez transmettre à l'adresse licence@sportscanins.fr le scan ou la photo de votre licence et de votre CSAU pour enregistrement.

Les juges ou les moniteurs dog dancing des clubs sont autorisés à faire passer les « test/pass dog dancing ». Si le nombre de concurrents le permet ils pourront également avoir lieu lors d'un concours. Le test/pass dog dancing est gratuit et peut être organisé à tout moment. Le pass est accordé au chien et c'est soit un conducteur senior soit un junior qui pourront passer l'épreuve, si le chien l'a acquis avec l'un l'autre n'a plus besoin de le passer.

L'inscription au pass / test se fera via le calendrier en ligne.

Classe récréative.

Ouverte aux chiens entre 8 et 12 mois titulaires du test/pass dog dancing. Durée de musique limitée à 2 minutes maximum. Cette classe récréative ne doit pas servir à présenter une chorégraphie mais est destinée aux jeunes chiens pour leur permettre de découvrir l'environnement concours de manière récréative et ludique. Dans cette classe il sera permis de travailler les exercices présentés lors du test/pass.

La classe récréative donne lieu au paiement d'un engagement et est soumise à l'obtention du test/pass dog dancing. Elle ne génère pas de feuille avec des commentaires de la part du juge.